

Les territoires vécus de la Picardie

Le rôle des pôles ruraux

POPULATION *En 1999, la population urbaine de la Picardie repérée à partir du zonage en aire urbaine et son complément rural, compte un peu plus de 1 434 000 habitants. En dix ans, elle augmente de plus de 233 000 personnes. Malgré un processus d'urbanisation en croissance rapide en Picardie, la proportion de la population habitant à la campagne reste plus élevée qu'en moyenne nationale. En milieu urbain, les principaux pôles d'emploi sont également les principaux pôles de services. Autour d'Amiens et au sud de la région, l'aire d'emploi est plus étendue que l'aire de service : des pôles de services intermédiaires ont émergé et prennent localement le relais. En milieu rural, les équipements de services se concentrent dans des bourgs dont l'aire d'influence est souvent plus étendue que l'aire d'emploi.*

En 1999, près de huit Picards sur dix vivent dans un espace urbain, en ville ou dans un territoire directement influencé par celle-ci. Ils étaient six sur dix en 1990. Ainsi, la poursuite de l'urbanisation de la Picardie dans la dernière décennie se confirme. Près de 85% de la croissance de population urbaine est le résultat de l'extension territoriale de l'espace à dominante urbaine entre les recensements de 1990 et 1999. Les gains de population, par excédent démographique ou migratoire, sont surtout localisés dans la partie périurbaine des agglomérations.

En Picardie, l'urbanisation se poursuit

En 1990, 1329 communes picardes appartenaient à l'espace rural. Parmi elles, 177 communes picardes ont intégré une couronne périurbaine en 1999 et 236 sont devenues des communes multipolarisées. A l'inverse, seulement 7 communes du territoire urbain sont redevenues rura-

L'inventaire communal

L'inventaire communal est une enquête réalisée par le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture et de la pêche et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) avec le soutien de la délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

Les communes de France ont été interrogées au cours des mois de février et de mars 1998 sur les principaux équipements commerciaux et services à la population existant sur leur territoire. En l'absence d'un équipement, il était demandé à la commission communale réunie pour l'occasion de se prononcer sur la commune généralement fréquentée par les habitants pour trouver cet équipement.

Centrée sur les équipements les plus courants, cette enquête permet d'appréhender plus spécifiquement le monde rural.

les. Les communes nouvellement classées urbaines ont connu une croissance de population élevée, grâce à un excédent naturel positif et surtout à l'arrivée de ménages ayant quitté les centres urbains. Elles sont localisées de plus en plus loin des pôles urbains, provoquant une augmentation du nombre des déplacements domicile-travail et un allongement des trajets.

Au nord de la région, les aires urbaines d'Abbeville, Amiens, Péronne et Saint-Quentin ont accru

territorialement leur zone d'influence. En intégrant 90 nouvelles communes et une croissance de population de 2,8%, l'aire urbaine d'Amiens a été la plus dynamique. Cependant, c'est au sud de la Picardie que les phénomènes d'attractivité urbaine sont les plus marqués, en particulier à Senlis où la population de l'aire urbaine a augmenté de 12,3%, Clermont (+5%), Beauvais (+4%), et Compiègne (+4%).

Le sud de la région subit également la pression urbaine toujours

plus forte de la région parisienne : l'aire urbaine de Méru a été récemment absorbée par celle de Paris car plus de 40% de sa population active résidente travaille dans l'aire urbaine de Paris.

Pourtant, le paysage ne semble pas tant changer

En dépit d'une progression plus rapide du phénomène d'urbanisation entre 1990 et 1999 en Picardie (+17%) que sur l'ensemble du territoire français (+10%), le paysage picard demeure toujours très rural. L'habitat reste encore bien plus dispersé que dans la plupart des régions françaises et le territoire est principalement constitué par un ensemble de villes de taille moyenne, voire de petite taille. En 1999, 423 775 habitants, soit 23% des Picards vivent en milieu rural, la moyenne française étant de 18%. Amiens, la plus importante agglomération de la région ne se place qu'au 35^e rang des agglomérations françaises. Par ailleurs, la Picardie a conservé de larges espaces très ruraux, dépourvus de tout pôle urbain (unités urbaines offrant au moins 5 000 emplois). Ces territoires sont sous l'influence des bourgs, pôles d'emplois de plus petite taille appelés « pôles d'emploi de l'espace rural ». La Thiérache, zone d'emploi la plus rurale de Picardie, avec une densité de population très faible (moins de 50 habitants au km²), s'organise autour de trois pôles de ce type : Vervins, Hirson et Guise. Situé au nord-ouest de la région et délimité par une façade littorale, le Vimeu

Niveau d'équipements : indicateur de présence d'équipements sur la commune sur une gamme de 36 équipements de référence. Il n'est pas tenu compte du nombre de commerces ou services de chaque type installés sur la commune.

Les 36 équipements se répartissent en quatre gammes d'équipements : une gamme de base, une gamme de proximité, une gamme intermédiaire et une gamme élargie.

Pour mieux comprendre ces résultats

L'espace à dominante rurale en 1999 se décompose en trois types de communes au lieu de quatre en 1990

En 1999, une refonte du complément rural défini en 1990 a eu lieu. L'objectif était d'adopter, à partir du recensement de 1999, une méthodologie cohérente avec celle de la constitution du zonage en aires urbaines.

1^{re} modification : la classe « Rural sous faible influence urbaine » regroupant un ensemble de communes ou unités urbaines dont 20% ou plus des actifs y résidant travaillent dans une aire urbaine qui n'est pas la même pour tous, a été supprimée.

2^e modification : la classe « Pôles ruraux » est rebaptisée « Pôles d'emploi de l'espace rural », le seuil de délimitation de 2 000 emplois est abaissé à 1 500 emplois et la condition sur l'« emploi au lieu de résidence-emploi au lieu de travail » est supprimée.

3^e modification : la classe « Périphérie des pôles ruraux » est rebaptisée « Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural », la détermination de cette classe est similaire à celle des aires urbaines (seuil des 40%, etc.), le terme « aire d'emploi de l'espace rural » apparaît de façon analogue au terme d'« aire urbaine » afin de bien repérer que cette classe se rattache à un pôle d'emploi bien déterminé.

4^e modification : la classe « Rural isolé » est rebaptisée « Autres communes de l'espace à dominante rurale » et comporte pour cause de suppression de la classe, des communes « sous faible influence urbaine ».

plus densément peuplé que la Thiérache (90 habitants au km²) se structure autour des pôles ruraux de Friville-Escarbotin et Gamaches.

Depuis 1990 en Picardie, le nombre des pôles d'emploi de l'espace rural s'est renforcé, en raison notamment d'une refonte du découpage de l'espace à dominante rurale privilégiant la polarisation de l'emploi. Dix-neuf communes supplémentaires sont devenues ou ont intégré un pôle d'emploi de l'espace rural. Parmi elles, on peut citer Sissonne et Vervins dans l'Aisne, Breteuil et Grandvillers dans l'Oise, Gamaches et Nesle dans la Somme.

Aire d'emploi et aire de chalandise

Autour des principales villes de la région, l'aire de services coïncide assez bien avec l'aire d'emploi, excepté pour Amiens pour qui l'aire d'emploi est désormais plus étendue que celle des services. De petits pôles de services intermédiaires tels Airaines, Flixecourt, Villers-Bocage ou encore Ailly-sur-Noye prennent localement le relais.

Aux franges franciliennes, ce sont également des petites aires de

services intermédiaires qui desservent un territoire centré sur Paris.

Les pôles d'emploi de l'espace rural se caractérisent par un niveau d'équipements en commerces et services élevé, en moyenne une vingtaine sur les 36 équipements les plus courants. Autour de ces pôles ruraux, l'aire de service est d'ailleurs très souvent plus étendue que l'aire d'emploi. ■

Line LEROUX

Pour en savoir plus

« L'influence des villes s'accroît fortement en Picardie » Line Leroux, *Insee Picardie Relais*, n°94-2001

« Habiter en Picardie : souvent à la campagne, rarement en banlieue » Anne Evrard, *Insee Picardie Relais* n°93-2001

« Les formes récentes de la croissance urbaine » Pascale Bessy-Pietry, *Économie et statistique* n°336-2000

« Le zonage en aires urbaines en 1999 : 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines » Pascale Bessy-Pietry, Yann Sicamois, *Insee-Première* n°765-Avril 2000

« Les territoires vécus de la Picardie en 1998 » Patrice Delattre, *Insee Picardie Relais* n°68-1999

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Insee Picardie - Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01

Directeur de la Publication : **Jean-Paul FRANÇOIS** - Rédacteur en chef : **Edwige CROCQUEY**

Maquette Insee Picardie - Flashage POLYGRAPHIQUE - Impression YVERT

Dépôt légal : octobre 2002 - ISSN : 0396-3128 - Code SAGE : IPR10962 - N°109 octobre 2002

Prix : 2,20 € - Conditions d'abonnement - INSEE PICARDIE Relais : 1 an (11 numéros) 19 €

ou INSEE PICARDIE Relais (11 numéros) + INSEE PICARDIE Première (11 numéros minimum) 38 €

Insee Picardie 1, rue Vincent Aurioi 80040 AMIENS CEDEX 1 Mèl : ventes-picardie@insee.fr

Bureau d'information : Téléphone : 03 22 91 39 39 - Télécopie : 03 22 97 32 04

© Insee 2002



INSEE
PICARDIE

Territoires vécus de la Picardie

Organisation territoriale de l'emploi et des services

Organisation territoriale de l'emploi

Espace à dominante urbaine

Aires urbaines

- Pôles urbains** : unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus
- Couronnes périurbaines** : communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine

Communes multipolarisées

Communes (ou unités urbaines) dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles

Espace à dominante rurale

Aires d'emploi de l'espace rural

- Pôles d'emploi de l'espace rural** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 à 5 000 emplois
- Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural
- Autres communes de l'espace à dominante rurale** : communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine ni à une aire d'emploi de l'espace rural

Source : Insee, Recensement de la population 1999

Organisation territoriale des services

- Commune disposant d'un nombre étoffé de services appartenant à la gamme intermédiaire**

Chaque commune qui ne dispose pas d'un certain nombre de services de la gamme intermédiaire est reliée par un trait au pôle de services fréquenté habituellement

Source : Insee - Scees, Inventaire communal de 1998

Les pôles de services intermédiaires

Communes possédant les 16 équipements de la gamme intermédiaire :

- Commerces** : chaussures, électroménager, vêtements, meubles, droguerie-quincaillerie, librairie, supermarchés
- Services financiers** : banque, notaire
- Services locaux** : pompiers, perception, collège, gendarmerie
- Services de santé privés** : ambulance, dentiste, kinésithérapeute, vétérinaire.

Sur la carte sont également repérées les communes possédant plus de la moitié des 16 services de la gamme intermédiaire.

